



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 4 décembre 2014 — N° 52**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration concernant l'Opération Nez rouge.

---

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner les 20 ans du TROC.

---

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de féliciter M. Jean de Lafontaine pour son accomplissement dans l'industrie aérospatiale.

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de féliciter la Maison des jeunes Amalgame MDJ Ouest, lauréat national du prix À part entière 2014 de l'Office des personnes handicapées du Québec.

---

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter la Commission scolaire de Laval pour le coup de cœur du prix À part entière 2014.

**4 décembre 2014**

---

M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner les 45 ans du Carrefour le Moutier.

\_\_\_\_\_

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à trois grands bâtisseurs du Témiscouata, les frères Lemaire.

\_\_\_\_\_

M. Surprenant (Groulx) fait une déclaration afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire du Jardin Dion.

\_\_\_\_\_

M. Ouimet (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite et l'implication communautaire de M. Guy Lemieux.

\_\_\_\_\_

M. Therrien (Sanguinet) fait une déclaration afin de rendre hommage aux organismes communautaires de Sanguinet.

\_\_\_\_\_

À 9 h 58, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 17.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Leitão, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 13 Loi donnant suite au discours sur le budget du 4 juin 2014 et à certaines autres mesures fiscales

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 13.

---

M. Charette (Deux-Montagnes) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 393 Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs et uniformisant certains aspects de la nomination des juges et décideurs administratifs

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 393.

### **Dépôts de documents**

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

Le Plan stratégique 2014-2018 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Ce document est accompagné d'un tableau synoptique.

(Dépôt n° 665-20141204)

**4 décembre 2014**

---

Mme Charbonneau, ministre de la Famille, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du Curateur public du Québec.  
(Dépôt n° 666-20141204)

---

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, dépose :

Le projet de la Stratégie gouvernementale de développement durable révisée 2015-2020.  
(Dépôt n° 667-20141204)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 20 concernant la directive ministérielle sur le maintien du versement de l'allocation de 4,36 \$ versée aux usagers par les Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 octobre 2014 par M. Lisée (Rosemont).  
(Dépôt n° 668-20141204)

---

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 3 décembre 2014, que lui a adressée M. Michel Samson, Vérificateur général du Québec, en réponse à la motion unanime adoptée par l'Assemblée le 28 novembre 2014 concernant l'analyse de la mise à jour économique pour l'exercice 2014-2015.  
(Dépôt n° 669-20141204)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Gaudreault (Jonquière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 1<sup>er</sup>, 8 et 29 octobre ainsi que les 5 et 20 novembre 2014, a procédé aux auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : la gouvernance et la gestion des grands projets d'infrastructure de l'Agence métropolitaine de transport, les médicaments et les services pharmaceutiques, la gestion administrative du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, la réalisation et l'exploitation d'aires de services et la gestion et l'aide financière du Fonds vert. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 11 juin, les 9 et 25 septembre, les 1<sup>er</sup>, 8 et 29 octobre ainsi que les 5, 13 et 20 novembre 2014, relativement à ce mandat. Le rapport contient 15 recommandations.

(Dépôt n° 670-20141204)

---

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 3 décembre 2014, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 671-20141204)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 3 décembre 2014, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Ville de Westmount. Le rapport contient un amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 672-20141204)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 3 décembre 2014, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 673-20141204)

Les rapports sont adoptés.

4 décembre 2014

---

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 3 décembre 2014, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la vente d'un immeuble situé dans le site patrimonial de La Grave. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 674-20141204)

Le rapport est adopté.

### Dépôts de pétitions

M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 33 758 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde de la politique familiale du Québec.

(Dépôt n° 675-20141204)

---

M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 104 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde de la politique familiale du Québec.

(Dépôt n° 676-20141204)

---

M. Charette (Deux-Montagnes) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 133 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'ajout des taxes dans le prix de vente affiché.

(Dépôt n° 677-20141204)

---

**4 décembre 2014**

---

Mme David (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 95 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la préservation de l'intégralité du territoire de la Commission scolaire de Montréal.

(Dépôt n° 678-20141204)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 52 214 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde de la politique familiale du Québec.

(Dépôt n° 679-20141204)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 96 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde de la politique familiale du Québec.

(Dépôt n° 680-20141204)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 504 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des services du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles.

(Dépôt n° 681-20141204)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 3 décembre 2014, sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 55 en annexe)

Pour : **85** Contre : **28** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 3 est adopté.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 25<sup>e</sup> anniversaire, le 6 décembre 2014, du drame survenu à l'École polytechnique de Montréal qui a coûté la vie à 14 jeunes femmes et qui a fait de nombreux autres blessés;

QUE tous les partis politiques s'unissent afin de saluer la mémoire de ces 14 jeunes femmes qui ont injustement perdu la vie.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Puis, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, et 30 députées de l'Assemblée prennent la parole à tour de rôle et font la lecture d'une déclaration commune.

**4 décembre 2014**

---

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Hivon (Joliette), conjointement avec Mme David, ministre de la Culture et des Communications, Mme D'Amours (Mirabel) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à Paul Buissonneau, directeur de théâtre, metteur en scène et grand comédien, décédé le 30 novembre 2014;

QU'elle reconnaisse son immense apport au monde de la culture québécoise, notamment comme fondateur du Théâtre de Quat'sous;

QU'elle souligne que son personnage de Piccolo et sa roulotte, qui ont accompagné les petits et les grands, marqueront à jamais la mémoire des Québécoises et des Québécois;

QU'elle souligne également son grand attachement et son grand engagement pour le Québec;

QU'elle transmette ses condoléances à sa famille, à ses proches, à ses collègues, ainsi qu'à ses nombreux admirateurs partout au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

**4 décembre 2014**

---

M. Surprenant (Groulx), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant l’octroi et la gestion des contrats publics dans l’industrie des technologies de l’information et des communications; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), propose :

QUE l’Assemblée nationale souligne l’arrivée à Québec de la marche « Ensemble contre l’uranium » du Conseil des jeunes cris, qui est partie de Mistissini et parcourra 800 km jusqu’à Montréal dans le cadre de la Commission sur les enjeux de la filière uranifère au Québec, du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE);

QUE l’Assemblée nationale prenne acte de l’opposition de la Nation Crie au développement de l’uranium sur leur territoire d’Eeyou Istchee.

Du consentement de l’Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 84.1 et conformément à l’article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l’étude du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l’équilibre budgétaire en 2015-2016, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques les 23, 28, 29 et 30 janvier ainsi que les 2, 3, 5, 10 et 11 février 2015, à la salle Louis-Joseph-Papineau et, qu’à cette fin, elle entende les organismes suivants :

4 décembre 2014

---

Regroupement des assureurs de personnes à charte du Québec  
Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Collège des médecins du Québec  
Ordre des pharmaciens du Québec  
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec  
Fédération des médecins spécialistes du Québec  
Association des pharmaciens des établissements de santé  
Association québécoise des centres de la petite enfance  
du Québec  
Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance  
Rassemblement des garderies privées du Québec  
Association des garderies privées du Québec  
Coalition des garderies privées non subventionnées du Québec  
Conseil du statut de la femme  
Le Protecteur du citoyen  
Association minière du Québec  
Association de l'exploration minière du Québec  
Association des professionnels en construction et habitation  
du Québec  
Association des propriétaires de bar du Québec  
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
Association pétrolière et gazière du Québec  
Gaz Métro  
Pétrolia Inc.  
Energie Valero Inc.  
Régie de l'Énergie  
Hydro-Québec  
FondAction et la Confédération des syndicats nationaux  
Fonds de solidarité FTQ et la Fédération des travailleurs  
du Québec  
Union des consommateurs  
Fédération québécoise des municipalités  
Union des municipalités du Québec  
Autorité des marchés financiers  
Vérificateur général du Québec  
Association québécoise d'établissements de santé et  
de services sociaux  
Association des bannières et des chaînes en pharmacie  
du Québec

4 décembre 2014

---

Conseil pour la protection des malades  
Association générale des étudiants et étudiantes en pharmacie de l'Université Laval  
Association des étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal  
Association québécoise des centres locaux de développement du Québec  
Solidarité rurale du Québec  
Fédération de la santé et des services sociaux  
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec  
Institut de recherche et d'informations socio-économiques  
Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec  
Fédération des femmes du Québec  
Institut économique de Montréal  
M. Maurice Boisvert, auteur du rapport *Chantier sur la qualité et la pérennité des services de garde et sur l'optimisation de leur financement*  
Équipe de recherche Qualité éducative des services de garde et petite enfance de l'Université du Québec à Montréal  
M. Luc Turgeon et Mme Mélanie Bourque, professeurs-chercheurs à l'Université d'Ottawa et à l'Université du Québec en Outaouais  
M. Camil Bouchard, auteur du rapport *Un Québec fou de ses enfants!*  
M. Luc Paiement, Banque nationale

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

**4 décembre 2014**

---

QUE le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption*

M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, soit adopté.

**4 décembre 2014**

---

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

\_\_\_\_\_

À 13 h 04, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 01.

*Adoption*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, proposant que le projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, soit maintenant adopté.

Lors de son intervention, M. Spénard (Beauce-Nord) exhibe un tableau.

**DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE**

La présidence indique que, bien que l'on puisse permettre d'illustrer un propos à l'aide de tableaux didactiques, l'utilisation d'un tableau dont les proportions sortent du cadre habituel ne saurait être permise.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

**4 décembre 2014**

---

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le projet de loi n° 23, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal relativement à la composition du comité exécutif, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 23 est adopté.

---

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, propose que le projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, M. Drainville (Marie-Victorin) retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 11 est adopté.

---

M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, propose que le projet de loi n° 21, Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 21 est adopté.

---

Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 5 décembre 2014, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

**4 décembre 2014**

---

À 17 h 47, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 5 décembre 2014, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

4 décembre 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

(Vote n° 55)

POUR - 85

Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	Daoust (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	David (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	de Santis (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
(Charlesbourg)	Deltell (CAQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
(Jean-Talon)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	(Fabre)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Hardy (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Surprenant (CAQ)
Carrière (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	(Lévis)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)

CONTRE - 28

Bédard (PQ)	Gaudreault (PQ)	Marceau (PQ)	Therrien (PQ)
Bergeron (PQ)	(Jonquière)	Massé (IND)	Traversy (PQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Pagé (PQ)	Villeneuve (PQ)
Cousineau (PQ)	Kotto (PQ)	Péladeau (PQ)	
David (IND)	Lamarre (PQ)	Poirier (PQ)	
(Gouin)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)	
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Roy (PQ)	
Dufour (PQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)	